



LE JOURNAL DE L'ANCO

N°1 Février 2016

L'Association Nationale des Codeurs LPC est heureuse de vous présenter son journal !

EDITO

L'ANCO (Association Nationale des Codeurs en LPC) est une association de professionnels de la surdité regroupant les codeurs en LPC (Langue française Parlée Complétée) intervenants auprès d'enfants ou d'adultes sourds dans les secteurs scolaire, professionnel, associatif ou culturel.

Un nouveau Conseil d'Administration vient d'être élu. Dynamique et motivé, il se donne pour mission de concrétiser de nombreux projets concernant le métier de codeur et la LPC.

Ce premier journal vous parlera de notre association. Vous retrouverez également différents articles sur le métier de codeur et la surdité ainsi que des témoignages et des informations sur les différents projets que nous menons....

Nous vous proposerons de nouveaux numéros régulièrement. N'hésitez pas à nous écrire pour nous soumettre des thèmes ou questions que vous souhaiteriez voir mis en avant.

Pour nous contacter : anco.lpc@gmail.com

Bonne lecture à tous !

Aurore DUPIN
Présidente de l'ANCO

SOMMAIRE

EDITO	p.1
VIE DE L'ANCO	p.2
Présentation de l'association	p.2/3
L'ANCO soutient une association	p.3
Nos projets	p.4
BILIOTHEQUE	p.5
QUOI DE NEUF	p.5
TEMOIGNAGES	p.6
Parent	p.6/7
Codeur	p.8

Présentation de l'association

La création de la première association des codeurs date de novembre 1991. Celle-ci se nomme alors l'**ANCD** : Association Nationale des Codeurs Diplômés et regroupe une vingtaine de codeurs diplômés. Elle a été créée dans le but de promouvoir la profession de codeur LPC. Les statuts de l'association sont déposés officiellement en préfecture en février 1992. L'association est dirigée par un conseil d'administration qui a élu un bureau chargé d'assurer le fonctionnement de l'association. Celui-ci est alors constitué d'une présidente S. PLOTKA, de deux vice-présidentes M.H MESLET et F. JACOB, de deux secrétaires N. HANQUET et E. KEROUAS, et d'une trésorière N. RAYNAUD.

En 2004, l'ANCD change de nom pour l'**ANCO** (Association Nationale des COdeurs).

L'ANCO est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Depuis 2008, elle est présidée par Aurore DUPIN.

Le bureau actuel est constitué d'une secrétaire Tina SAVOURE, d'une secrétaire adjointe Isabelle DELORD et d'une trésorière Clémentine CECIRE.

Le conseil d'administration est composé de 11 membres :

- les 4 membres du bureau,
- Estelle CHARDON,
- Mary BOULOT,
- Aurélie BERNARD,
- Flore CHAVY,
- Auriane BRUYERE
- Norman WENDE,
- Laetitia MENARD.



VIE DE L'ANCO

Créer un lien entre les professionnels est une mission primordiale pour l'association qui souhaite insuffler les échanges, les questionnements, les inquiétudes, et les ambitions.

L'ANCO a créé un **site internet** (www.anco-lpc.fr) ainsi qu'un **forum** dans le but d'apporter les informations importantes et utiles à l'ensemble des codeurs de France.

L'association a pour objectif de faire reconnaître le métier de codeur et d'obtenir un statut digne de ce nom. Il est primordial d'harmoniser nos contrats, temps de travail et rémunérations. L'ANCO représente donc l'ensemble des codeurs au niveau des instances et des syndicats afin de poursuivre les négociations pour l'amélioration du statut de codeur.

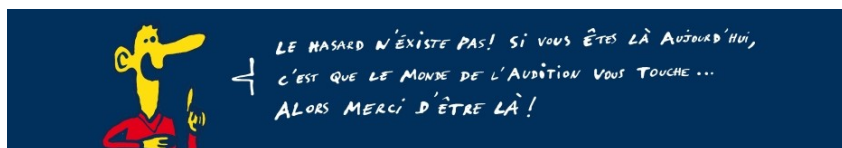
En parallèle de ces revendications, l'ANCO s'engage à promouvoir le métier de codeur LPC à l'échelle nationale : communiquer, informer, échanger afin de rendre visible notre profession auprès du grand public.

Les structures peuvent désormais nous envoyer leurs offres d'emploi afin qu'elles soient visibles dans la rubrique spécialisée sur le site internet.

Adhérer à l'ANCO, c'est rendre vivante l'association qui vous représente et lui permettre de mener à bien des projets qui vous seront utiles. C'est également pouvoir participer aux différentes rencontres de codeurs et échanger entre professionnels sur le métier et la réalité de terrain.

L'ANCO soutient les associations

L'association **AUDITION SOLIDARITE** est un organisme qui a pour principale mission d'appareiller les enfants dans les pays défavorisés, ainsi que les adultes SDF en France. Audition solidarité récupère des appareils auditifs usagés via des audioprothésistes mécènes afin de les remettre en bon état de fonctionnement. Par la suite ils servent à appareiller environ 500 enfants à l'étranger ainsi que 100 personnes en situation défavorisée en France.



NOS PROJETS

De nombreux projets nous animent et prennent forme petit à petit...

Une communication riche et efficace :

- ➔ Un **journal ANCO** : celui-ci est le premier d'une longue série, de nouveaux numéros seront régulièrement édités !
- ➔ Création de **supports vidéos et plaquettes** d'informations afin de rendre visible notre métier et le valoriser.
- ➔ **Les rencontres nationales de codeurs** feront leur grand retour en 2017 ! Nous avons hâte de vous revoir !

Un partage et des échanges pour nourrir notre pratique professionnelle :

- ➔ Réaliser un **recensement** pour établir un listing des différents codeurs et avoir une vision claire des différents statuts et conditions de travail de chacun.
- ➔ **Représenter** notre profession lors de différents salons professionnels (Mondial des métiers/ Salon de l'étudiant...)
Afin de faciliter la communication, un **réseau de correspondants régionaux** de codeurs pourrait être mis en place.
- ➔ Besoin d'un coup de pouce pour animer vos clubs LPC, vos séances de décodage... Ou simplement envie de partager vos créations, jeux avec vos collègues codeurs. Grâce à votre espace membre vous pourrez consulter, échanger vos outils sans soucis dans **la banque de données** de notre site !

De plus, notre site internet www.anco-lpc.fr ainsi que les pages **Facebook et **Twitter** sont accessibles et attendent votre visite, donc n'hésitez pas à cliquer, aimer ou twitter !**

BIBLIOTHEQUE

L'école du tonnerre, de Sylvie DESHORS aux éditions Rue du Monde

Thibo est un garçon de CM1 sourd appareillé. Pas facile pour lui de s'intégrer dans un monde où les sons sont déformés, où l'acceptation du handicap est parfois compliquée par les autres. Il déménage dans une nouvelle ville, ce qui veut dire nouvelle école, camarades et enseignante. Il devra tenter de se faire accepter tel est qu'il malgré ses erreurs de langage et ses défaillances auditives. Mme Chevalier, son enseignante n'arrangera rien à l'affaire, en ne prenant pas en compte son handicap. Un réel combat contre l'isolement va commencer pour Thibo.



QUOI DE NEUF...

...côté JURIDIQUE

Revalorisation du statut de codeur dans la convention 66

A la rentrée de septembre 2015, nous avons eu la bonne surprise de voir le travail de l'association auprès des instances porter ses fruits : les conditions salariales des codeurs ont été revalorisées. Cette négociation salariale concerne tous les codeurs diplômés d'une licence professionnelle de codeur et bénéficiant d'un contrat de travail sous la convention 66. Ainsi, ils ont été reclassés au coefficient égal ou supérieur.

Les modalités sont les suivantes :

- Indice de départ de carrière à 434 (auparavant départ à 393)
- Evolution de carrière jusqu'à 28 ans à l'indice 762 (auparavant évolution jusqu'à seulement 19 ans à l'indice 557)

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver les avenants sur le site de l'ANCO rubrique *Dossiers/Salaire et convention*

Nous sommes fiers de ces avancées mais avons bien conscience que d'autres points sont encore à améliorer afin que le statut de codeur soit reconnu et harmonisé sur l'ensemble du territoire (temps de travail, temps de trajet, conditions salariales des autres conventions...). L'association reste donc toujours mobilisée et présente auprès des syndicats et des instances.

TEMOIGNAGE PARENT

L'accompagnement en code évoqué par une maman d'adolescent ...

Notre fils Gautier a 20 ans et il est sourd de naissance. Sa surdité a été diagnostiquée à l'âge de 6 mois. Il s'agit d'une surdité de transmission, bilatérale, profonde entre le 1er et le 2ème groupe. Il porte des prothèses auditives numériques en contours d'oreille, depuis l'âge de 7 mois. Et à partir de ce moment-là, il a été pris en charge à l'hôpital pour des séances d'orthophonie, d'éducation auditive et des visites chez l'ORL. Au niveau scolaire, Gautier a toujours été intégré en milieu ordinaire avec l'intervention de codeurs.

En maternelle il était dans l'école de notre village et une codeuse venait une demi-heure par jour, au moment de la lecture d'une histoire. Elle codait également les interventions des autres élèves ce qui a permis à Gautier de participer à la vie de la classe et de s'intéresser au code en classe.

De l'école primaire au lycée, les codeuses intervenaient plusieurs heures par semaine (entre 12 et 14 h en terminale).

Aujourd'hui Gautier est en 2ème année de BTS SCBH (système constructif bois et

habitat) et les codeurs interviennent environ 14 heures par semaine.

En primaire il bénéficiait d'une séance d'orthophonie par semaine à l'école. Au collège et au lycée c'est un professeur spécialisé qui intervenait dans l'établissement pour un suivi individuel. Depuis 2 ans, ce suivi s'est arrêté.

Lorsque Gautier était petit nous avons utilisé des gestes, des images et un peu la langue des signes ou plutôt du vocabulaire de la LSF (nous avons pris des cours pendant 1 an). Cela nous a permis d'entrer en relation avec lui. Gautier ne pouvait pas encore oraliser et les premiers échanges («où est le nounours», «c'est bon» ou les couleurs....) se sont fait avec les signes. Notre enfant pouvait nous faire comprendre ce qu'il voulait et cela était très encourageant pour nous.

Puis nous avons entendu parler du code LPC (à peu près simultanément dans une émission de télévision, par un membre de notre famille qui travaillait dans une crèche avec une petite fille sourde et dans une

association de parents d'enfants sourds). Très rapidement nous avons souhaité nous former. Cela n'a pas été facile de démarrer. A l'époque nous habitions dans les Vosges et nous prenions des cours à 120 km de chez nous, à tour de rôle. Nous nous sentions un peu seul pour nous entraîner. Nous codions quelques mots puis des petites phrases en complément des signes mais cela ne nous semblait pas très naturel. Puis nous avons eu l'occasion de participer à plusieurs week-end de formation au code LPC à Lyon. Cela nous a beaucoup aidé de rencontrer des familles qui pratiquaient le code avec des enfants plus grands et nous avons vraiment démarré avec Gautier. Il avait 2 ans / 2 ans et demi. Nous avons donc mis entre 1 à 2 ans avant d'acquérir une bonne fluidité. Nous codions beaucoup à la maison, chaque fois que nous nous adressions à Gautier et il a appris à décoder assez rapidement. Il était très demandeur et le code était indispensable pour communiquer, à table particulièrement.

SUITE

L'accompagnement en code évoqué par une maman ...

Je pense que l'utilisation quotidienne du code a permis à Gautier d'acquérir un bon niveau de langage, de vocabulaire, une bonne lecture labiale. Grâce aux clés, il percevait la totalité de la langue.

Dans la vie quotidienne, la communication est souvent facile pour des gestes répétés chaque jour (pour le repas, les jeux, la toilette...). Gautier comprenait la situation, participait, et répondait mais en ajoutant les clés du code.

Il percevait en plus toutes les nuances de la langue française et a pu l'acquérir assez facilement, sans apprentissage ou effort supplémentaire dans des moments d'échange et de plaisir partagés également avec sa sœur (qui a 16 mois de plus que lui).

Pour Gautier, le gain prothétique était satisfaisant pour des contours, mais insuffisant pour percevoir tous les éléments de la parole. Le code LPC a donc été un outil merveilleux dont il a rapidement compris le «mécanisme».

Pour nous cela a été une chance car cela nous a permis de garder notre rôle de parents et de lui

transmettre notre langue maternelle dans des échanges spontanés et quotidiens. Quand je dis spontanément ce n'est pas toujours aussi évident car on est parfois lassés de coder ou répéter mais le LPC reste un outil merveilleux qui a permis à Gautier d'acquérir un bon niveau de français et nous permet de communiquer facilement avec lui.

Aujourd'hui nous utilisons beaucoup moins le code à la maison. Gautier en ressent moins le besoin, nous utilisons les clés pour certains mots importants d'une conversation ou lorsqu'il y a du bruit. L'utilisation «ponctuelle» nous semble possible maintenant que la langue est acquise.

La prise en charge en code est indispensable à Gautier pour ses études, elle permet de compenser son handicap et il peut suivre une scolarité comme les autres élèves. Au départ il avait un retard de vocabulaire et avait du mal à se faire comprendre mais très rapidement les codeuses ont beaucoup moins adapté le message des enseignants.

Je pense que, jusqu'à présent Gautier a pu bénéficier du suivi dont il avait besoin sur le plan scolaire. Et cette intervention en code reste indispensable. Elle lui permet de suivre en classe et évite une reprise des cours à la maison.

Pendant plusieurs années, avec d'autres familles nous avons monté et géré le service de codeurs. Nous intervenons également chaque année auprès des enseignants pour expliquer l'intérêt du code et le rôle du codeur. Et nous sommes aujourd'hui satisfaits car les codeuses ont pu être embauchées par le SSEFIS de l'institut de jeunes sourds de Saint Etienne et font maintenant partie de l'équipe de professionnels. Gautier travaille en collaboration avec cette équipe pour les plannings, le choix des cours codés et les interventions auprès des enseignants.

Grâce au code, Gautier est autonome, a de nombreux amis entendants, fait partie d'une équipe de basket et a pu choisir une formation qui lui plaît.

Anne BABEL

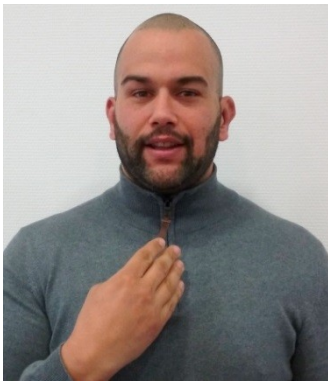
TEMOIGNAGE CODEUR

Un parent se reconvertit en codeur LPC et s'investit dans la profession...

Mon parcours

Mon cursus scolaire ne m'a pas du tout amené à faire le métier de codeur LfPC. Je suis issu d'un parcours scolaire plutôt technologique (Bac STI génie Mécanique). Suite à l'obtention de mon bac j'ai choisi de changer de voie et je suis parti dans le domaine commercial avec à la clé un BTS Force de vente. Suite à l'obtention de mon diplôme, j'ai signé mon premier contrat professionnel de rugby.

Je suis resté dans le circuit professionnel pendant environ 11 ans avant de penser à ma reconversion et de passer ma licence de Codeur LfPC à Lyon. Je l'ai obtenue en juin 2015 avec à la clé, une embauche à l'institut Plein Vent à Saint-Etienne et à l'Aries action codeur à Lyon.



Norman WENDE

Je suis très satisfait de mon choix et ne regrette pas de m'être lancé dans cette aventure. Car malgré l'investissement que demande la licence, et le combat quotidien pour la reconnaissance de notre métier ; les personnes sourdes pour qui nous travaillons et proposons la prise en charge la mieux adaptée nous le rendent mille fois.

Comment j'ai connu le Code LPC

Je suis papa de 3 enfants : Hugo 9 ans, Emma 6 ans, Romane 9 mois.

A l'âge de 5 ans mon garçon a été diagnostiqué sourd bilatéral moyen, avec un retard du langage léger. Suite à ce dépistage et à un encadrement avenant on m'a orienté vers le code LfPC (en tant que parent je me suis formé au sein de l'Aspeda en 2010) en plus des appareils pour lui donner une image de la langue française juste, dû à un certain nombre de confusions linguistiques de sa part. Ayant un très bon gain prothétique avec ses contours d'oreilles, on a très vite abandonné la pratique du code à la maison (décision assez compliquée à prendre pour des parents).

Hugo se débrouille seul en classe. Néanmoins, au vu de la situation de la classe (environnement très bruyant) on a repris les séances de décodage à la maison et on a refait une demande pour un suivi de code en classe. L'objectif étant de lui permettre de s'appuyer sur le code LfPC et se sentir moins fatigué le soir à la maison.

Malgré l'absence de pratique du code à la maison, ce métier me plaisait beaucoup. Lorsqu'il a fallu penser à ma reconversion professionnelle, devenir codeur a été pour moi une évidence tant par la profession que le moyen de communication en lui-même.

Pour terminer...

La communication est un élément essentiel dans le domaine de la surdité. L'outil de communication LPC et le métier de codeur sont peu ou mal connus. C'est pourquoi, la parution de ce journal est pour nous l'occasion de vous transmettre des informations sur le métier de codeur, la Langue française Parlée Complétée et la surdité.

Il est destiné à tous, codeurs LPC, établissements, professionnels de la surdité, enseignants, parents, entendants, malentendants, sourds, ou simples curieux...

Vous pourrez retrouver certaines rubriques de manière récurrente au fil des journaux, telles que la vie de l'ANCO, la bibliothèque, l'encadré des associations, les témoignages, et le quoi de neuf.

Nous avons hâte de connaître votre avis et vos besoins en la matière. N'hésitez-pas à nous transmettre vos retours.

Nous espérons que cette première lecture vous aura satisfait !
A bientôt pour un prochain numéro !

Flore, Auriane, et les membres de l'ANCO

L'ensemble des membres de l'ANCO vous souhaite une excellente année 2016 pleine de richesses !

